

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 33	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 9	Pouvoir(s) : 1
--	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 6 novembre 2019

Vote(s) pour : 34
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mardi 12 novembre 2019,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2019-11-12-BD-22.3 :

Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) SAREMM - Exercice 2018.

Rapporteur : Monsieur Pierre MUEL

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1524-5 alinéa 14 et L.1531-1,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 12 mai 2014 désignant les représentants de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL SAREMM,

VU la délibération du Bureau en date du 10 septembre 2018 désignant les représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL SAREMM,

VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL SAREMM pour l'exercice 2018 joint en annexe,

DECIDE d'adopter le rapport présenté.

Pour extrait conforme
Metz, le 13 novembre 2019
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services


Barbara FALK


Rapport annuel des représentants Metz Métropole
au sein de la Société Publique Locale
SAREMM,
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Exercice 2018

SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SPL	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2018.....	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité.....	page 8
Faits majeurs de l'exercice liés au bilan financier.....	page 12
Perspectives 2019.....	page 18

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport, formalisé par le service Contrôle de Gestion Externe, sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".

FICHE SIGNALÉTIQUE																																	
ETAT CIVIL																																	
SAREMM (SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE RESTAURATION DE METZ MÉTROPOLE)																																	
Siège social :	48 place Mazelle, Metz																																
N°RCS :	61 B43																																
Date de création :	SPL depuis le 24/06/2011																																
Objet social :	Aménagement des quartiers d'habitat et des parcs d'activités économiques structurants de l'agglomération messine, exclusivement pour le compte et sur le territoire des collectivités territoriales qui composent son actionnariat à savoir, Metz Métropole, la Ville de Metz, la ville de Montigny Lès Metz, la ville de Woippy, la ville de Marly, la ville du Ban Saint Martin																																
Forme juridique :	Société d'Economie Mixte Locale (SEM) transformée en Société Publique Locale (SPL) le 24/06/2011, suite à la délibération du Conseil de Communauté de Metz Métropole le 21/02/2011																																
Président Directeur Général	Henri HASSER																																
Commissaire aux Comptes :	KPMG AUDIT EST																																
Nombre de salariés fin 2018 :	4																																
ACTIONNARIAT																																	
Capital social de 360 000 €																																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Actionnaires</th> <th>Nombre d'actions détenues</th> <th>Capital</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Metz Métropole</td> <td>181 500</td> <td>181 500 €</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Metz</td> <td>103 500</td> <td>103 500 €</td> <td>29%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Montigny Lès Metz</td> <td>30 000</td> <td>30 000 €</td> <td>8%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Woippy</td> <td>20 000</td> <td>20 000 €</td> <td>6%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Marly</td> <td>20 000</td> <td>20 000 €</td> <td>6%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Ban Saint Martin</td> <td>5 000</td> <td>5 000 €</td> <td>1%</td> </tr> <tr> <td></td> <td>360 000</td> <td>360 000 €</td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table>	Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%	Metz Métropole	181 500	181 500 €	50%	Ville de Metz	103 500	103 500 €	29%	Ville de Montigny Lès Metz	30 000	30 000 €	8%	Ville de Woippy	20 000	20 000 €	6%	Ville de Marly	20 000	20 000 €	6%	Ville de Ban Saint Martin	5 000	5 000 €	1%		360 000	360 000 €	100%
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%																														
Metz Métropole	181 500	181 500 €	50%																														
Ville de Metz	103 500	103 500 €	29%																														
Ville de Montigny Lès Metz	30 000	30 000 €	8%																														
Ville de Woippy	20 000	20 000 €	6%																														
Ville de Marly	20 000	20 000 €	6%																														
Ville de Ban Saint Martin	5 000	5 000 €	1%																														
	360 000	360 000 €	100%																														
Nombre total d'administrateurs au 31/12/2018 :	16																																
*Dont représentants de Metz Métropole :	8 (Henri HASSER, Jacques TRON, René DARBOIS, Jean-Claude WALTER, Walter KURTZMANN, Jean-François SCHMITT, Roger PEULTIER, François HENRION)																																
*Dont représentants de la VDM :	4 (Richard LIOGER, Bernard HEULLUY, Sélima SAADI, Marie-Anne ISLER BEGUIN)																																
*Dont représentants de Montigny Lès Metz :	1 (Hervé BROUILLET)																																
*Dont représentants de Woippy :	1 (Cédric GOUTH)																																
*Dont représentants de Marly :	1 (Michel HIRSCHHORN)																																
*Dont représentants de Ban Saint Martin :	1 (Patrick SIMEAU)																																
JURIDIQUE																																	
Conventions conclues avec MM :	Convention de mandat d'étude avec la SAREMM concernant la reconversion de la caserne Ranconval (Bureau du 3/12/2018)																																
FINANCIER																																	
Dernier résultat net comptable connu au 31/12/2018:	226 261 €																																
Garantie d'emprunts : *Metz Métropole	<p>. Prêt souscrit par la SAREMM de 3M€ auprès du Crédit Coopératif. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 2,4M€ sur une période de 116 mois (Bureau du 10/09/2018).</p> <p>. Prêt souscrit par la SAREMM de 6,5M€ auprès de la Banque Postale. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 5,2M€ sur une période de 10 ans (Bureau du 10/09/2018).</p> <p>. Prêt souscrit par la SAREMM de 6,5M€ auprès de la Banque Internationale du Luxembourg. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 5,2M€ sur une période de 4 ans (Bureau du 28/09/2015).</p> <p>. Prêt souscrit par la SAREMM de 3M€ auprès de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne Ardennes. Garantie d'emprunt accordée à hauteur de 80%, soit 2,4M€ sur une période de 4 ans (Bureau du 28/09/2015).</p>																																
Portefeuille des Opérations Gérées par la SAREMM en 2018																																	
Ville de Metz *ZAC des Coteaux de la Seille *Zac du Sansonnet *Contrat de Performance Energétique des 4 piscines municipales * Construction d'un restaurant et de locaux périscolaires à la Corchade	<p>Metz Métropole</p> <p>*ZAC Quartier de l'Amphithéâtre (traité de concession du 20/12/2004, durée de la concession 15 ans). Un avenant n°10 a été signé le 20/04/2016 pour une prolongation au 31/12/2025.</p> <p>*ZAC Quartier du Pôle Santé innovation de Mercy (traité de concession du 08/02/2012, durée de la concession 15 ans).</p> <p>*ZAC du Parc du Technopôle (traité de concession du 11/09/2012, durée de la concession 15 ans). Une prolongation de 5 ans a été actée le 7/02/2018 par avenant n°2 à la concession d'aménagement.</p>																																

Synthèse des comptes annuels consolidés au 31/12/2018 (en €) :

SAREMM - Comptes annuels au 31/12/2018 en €

Compte de résultat : SAREMM							
CHARGES	2018	2017	2016	PRODUITS	2018	2017	2016
60 - Achats	0 €	0 €	0 €	70 - Chiffre d'affaires	14 249 874 €	10 923 932 €	8 723 833 €
61 - Services extérieurs	7 998 722 €	7 984 276 €	6 319 972 €	71 - Production stockée	-6 404 289 €	-3 112 108 €	-2 748 471 €
62 - Personnel extérieur	0 €	0 €	0 €	72 - Production immobilisée	0 €	0 €	0 €
62 - Autres services extérieurs	0 €	0 €	0 €	74 - Subventions d'exploitation	0 €	0 €	0 €
63 - Impôts et taxes	13 568 €	14 266 €	11 756 €	75 - Autres produits	9 392 €	248 €	1 752 €
64 - Personnel	254 866 €	270 603 €	291 385 €	76 - Produits financiers	12 743 €	8 741 €	17 468 €
64 - Autres comptes	0 €	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	513 €	18 478 €	4 719 €
65 - Autres charges courantes	185 335 €	187 217 €	145 345 €	78 - Reprise amortissements & provisions	906 630 €	1 015 534 €	983 296 €
66 - Charges financières	0 €	0 €	0 €	79 - Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	3 985 €	13 871 €	2 073 €				
68 - Dotations amortissements & provisions	5 184 €	5 840 €	7 019 €				
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €				
Impôts sur les bénéfices	86 942 €	125 917 €	62 060 €				
Total charges	8 548 602 €	8 601 990 €	6 839 610 €	Total produits	8 774 863 €	8 854 825 €	6 982 597 €
Résultat net de l'exercice	226 261 €	252 835 €	142 987 €				

Bilan : SAREMM							
ACTIF	2018	2017	2016	PASSIF	2018	2017	2016
Immo incorporelles (20)	0 €	0 €	0 €	Capital	360 000 €	230 000 €	230 000 €
Terrain, Construction & Instal techniques (21)	0 €	0 €	0 €	Réserves	64 941 €	64 941 €	64 941 €
Autres immo. Corporelles (23)	17 194 €	14 820 €	15 968 €	Report à nouveau	1 401 011 €	1 148 176 €	1 005 189 €
Immo. Corporelles en cours	0 €	0 €	0 €				
Immo. Financières (27)	9 592 €	9 592 €	9 592 €	Résultat net de l'exercice	226 261 €	252 835 €	142 987 €
Avances versées	139 347 €	83 665 €	99 426 €	Subv. d'investissement	0 €	0 €	0 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	166 133 €	108 076 €	124 986 €	Provisions risques & charges	0 €	0 €	16 067 €
Comptes liaison Actif	0 €	0 €	0 €	Provisions réglementées	0 €	0 €	0 €
Capital souscrit non appelé	15 000 €	0 €	0 €	Recettes à classer ou régulariser	0 €	0 €	0 €
				Comptes liaison Passif	0 €	0 €	0 €
				TOTAL FONDS PROPRES	2 052 213 €	1 695 952 €	1 459 184 €
				Dettes financières à plus d'un an	33 131 304 €	30 207 678 €	32 308 207 €
				TOTAL CAPITALS PERMANENTS	35 183 517 €	31 903 630 €	33 767 391 €
Stocks et encours (37)	25 602 506 €	32 006 795 €	35 152 186 €	Avances reçues	1 168 019 €	1 472 472 €	1 101 982 €
Créances d'exploitation (410,411)	997 504 €	779 730 €	3 116 076 €	Dettes fournisseurs	2 677 205 €	2 022 362 €	1 102 369 €
Autres créances	708 022 €	897 981 €	726 419 €	Dettes fiscales et sociales	271 099 €	106 542 €	71 036 €
Charg. const. Avance (486)	392 367 €	326 581 €	915 817 €	Dettes financières à moins d'un an	4 692 430 €	6 101 129 €	7 560 883 €
Charges à répartir (481)	0 €	0 €	0 €	Produits constatés d'avance	3 193 251 €	4 803 386 €	4 068 060 €
Avances reçues				Dettes sur Immos et Autres dettes	184 313 €	262 258 €	385 417 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT	27 715 399 €	34 011 086 €	39 910 497 €	TOTAL DETTES A COURT TERME	12 186 317 €	14 768 149 €	14 289 747 €
Placements, SICAV (50)	8 020 454 €	88 161 €	88 148 €	Crédits trésorerie			
Dispo. caisse, banque (51,53)	11 467 848 €	12 464 456 €	7 933 507 €				
TOTAL TRESORERIE	19 488 302 €	12 552 617 €	8 021 655 €	TOTAL DECOUVERT			
TOTAL GENERAL ACTIF	47 369 834 €	46 671 780 €	48 057 139 €	TOTAL GENERAL PASSIF	47 369 834 €	46 671 780 €	48 057 139 €

Source : Comptes annuels 2018

Données financières synthétiques comparatives :

	2018	2017
Chiffre d'affaires global	14 227 584€	10 923 932€
Résultat de l'exercice	226 261€	252 835€
Total du Bilan	47 369 834€	46 671 780€
Actif Immobilisé	26 786€	24 411€
Capitaux Propres	2 052 213€	1 695 952€
Dettes à plus de 1 an	33 131 304€	30 207 678€
Dettes à moins de 1 an	4 692 430€	6 101 129€

Source : Comptes annuels 2018

Pour une meilleure lisibilité des activités de la SPL, ci-dessous, le compte de résultat ventilé par activité ainsi que le bilan. L'activité intrinsèque de la structure est celle dite de fonctionnement, on retrouve également l'activité propre liée aux opérations de concessions et celle liée aux mandats.

Compte de résultat au 31/12/2018 :

	FONCTIONNEMENT	CONCESSIONS	MANDAT	TOTAL
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue biens		14 227 584		14 227 584
Production vendue services	22 290			22 290
Montant net du chiffre d'affaires	22 290	14 227 584		14 249 874
Dont à l'exportation :				
Production stockée		-6 404 289		-6 404 289
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation				
Reprises sur provisions	906 630			906 630
Autres produits	9 392			9 392
Total Produits d'exploitation	938 312	7 823 295	0	8 761 607
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	175 428	7 823 295		7 998 722
Impôts, taxes et versements assimilés	13 588			13 588
Salaires et traitements	180 366			180 366
Charges sociales	74 500			74 500
Dotations aux amortissements et aux				
Sur Immobilisation : dotations aux	5 184			5 184
Sur Immobilisation : dotations aux				
Sur actif circulant : dotations aux				
Pour risques et charges : dotations				
Autres charges	185 335			185 335
Total Charges d'exploitation	634 381	7 823 295	0	8 457 676
RESULTAT D'EXPLOITATION	303 931	0	0	303 931
Produits financiers :				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances				
Autres intérêts et produits assimilés	12 744			12 744
Reprise sur provision et transfert de				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs				
Total Produits financiers	12 744			12 744
Charges financières :				
Dotations aux amortissements et aux				
Intérêts et charges assimilés				
Charges nettes sur cessions de valeurs				
Total Charges financières				
RESULTAT FINANCIER	12 744	0	0	12 744
RESULTAT COURANT avant impôts	316 675	0	0	316 675
Produits exceptionnels :				
Sur opération de gestion	513			513
Sur opération en capital				0
Reprise sur provisions et transferts de				
Total Produits exceptionnels	513			513
Charges exceptionnelles :				
Sur opération de gestion	3 985			3 985
Sur opération en capital				
Dotations aux amortissements et aux				
Total Charges exceptionnelles	3 985			3 985
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 472	0	0	-3 472
Impôts sur les bénéfices	88 942			88 942
Total des produits	951 569	7 823 295	0	8 774 863
Total des charges	725 308	7 823 295	0	8 548 603
BENEFICE OU PERTE	226 261	0	0	226 261

Source : Comptes annuels 2018

Bilan au 31/12/2018 :

ACTIF	FONCTIONNEMENT	CONCESSIONS	MANDAT	TOTAL
Capital souscrit non appelé	15 000			15 000
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et				
Autres immobilisations corporelles	17 194			17 194
Immobilisations corporelles en cours				
Autres titres immobilisés	80			80
Prêts				
Autres immobilisations financières	9 512			9 512
ACTIF IMMOBILISE	26 786	0	0	26 786
En-cours de production de biens		25 802 508		25 802 508
En-cours de production services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur	6 422	132 925		139 347
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	3 520	993 984		997 504
Mandants		58 916		58 916
Autres créances	76 525	583 083	11 518	651 108
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	8 020 454			8 020 454
Disponibilités	7 927 305	3 490 543	50 000	11 467 848
Charges constatées d'avance	736	391 631		392 367
ACTIF CIRCULANT	16 034 962	31 231 568	61 518	47 328 048
Charges à répartir sur plusieurs				
Primes de remboursement des				
TOTAL ACTIF	16 076 748	31 231 568	61 518	47 369 834

PASSIF	FONCTIONNEMENT	CONCESSIONS	MANDAT	TOTAL
CAPITAUX PROPRES				
Capital	380 000			380 000
Réserve légale	25 084			25 084
Réserve statutaire ou contractuelles	39 877			39 877
Réserve réglementées				
Autres				
Report à nouveau	1 401 011			1 401 011
Résultat de l'exercice	228 261			228 261
Subventions d'investissement				
Provision réglementées				
FONDS PROPRES	2 052 213	0	0	2 052 213
PROVISIONS POUR RISQUES ET				
Provisions pour risques				0
Provisions pour charges				0
TOTAL PROVISIONS	0	0	0	0
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des		12 111 424		12 111 424
Emprunts et dettes financières divers		25 712 310		25 712 310
Avances et acomptes reçus sur		1 168 019		1 168 019
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 915	2 827 289		2 877 205
Dettes fiscales et sociales	53 254	217 845		271 099
Dettes sur immobilisations et comptes				0
Mandants			156 747	156 747
Autres dettes	27 588			27 588
Produits constatés d'avance		3 193 251		3 193 251
TOTAL DES DETTES	130 736	45 030 139	156 747	45 317 622
TOTAL PASSIF	2 182 948	45 030 139	156 747	47 369 834

Source : Comptes annuels 2018

I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES A L'ACTIVITE

Au cours de l'exercice 2018, le Conseil d'Administration a été amené à prendre des décisions de gestion. Ces décisions sont exposées ci-après :

1. Augmentation de capital

L'assemblée générale mixte a voté le 28 juin 2018, le projet d'une augmentation du capital social en numéraire d'un montant maximum de 130 000 € pour porter le capital de 230 000€ à 360 000€ par émission de 130 000 actions nouvelles de numéraire d'un euro de valeur nominale chacune.

Suite à l'augmentation de capital les statuts de la Société ont été modifiés en conséquence et, lors du Conseil d'administration du 13 décembre 2018, les actionnaires ont désigné les nouveaux représentants permanents au Conseil d'Administration.

La société est ainsi composée au 31/12/2018 de 6 actionnaires et 16 administrateurs :

ACTIONNAIRES	ADMINISTRATEURS	ACTIONS		
		EN €	NOMBRE	EN %
COLLECTIVITES TERRITORIALES				
METZ METROPOLE	M. Henri HASSER	181 500 €	181 500	50,42%
	M. Jacques TRON			
	M. René DARBOIS			
	M. Jean-Claude WALTER			
	M. Walter KURTZMANN			
	M. Jean-François SCHMITT			
	M. Roger PEULTIER			
	M. François HENRION			
VILLE DE METZ	M. Richard LIOGER	103 500 €	103 500	26,75%
	M. Bernard heulluy			
	Mme Marie-Anne ISLER BEGUIN			
	Mme Sélima SAADI			
VILLE DE MONTIGNY LES METZ	M. Hervé BROUILLET	30 000 €	30 000	8,33%
VILLE DE MARLY	M. Michel HIRSCHHORN	20 000 €	20 000	5,56%
VILLE DE WOIPPY	M. Cédric GOUTH	20 000 €	20 000	5,56%
VILLE DE BAN SAINT MARTIN	M. Patrick SIMEAU	5 000 €	5 000	1,38%
	TOTAL	360 000 €	360 000	100%

2. Gouvernance

Sur proposition du Président Directeur Général au Conseil d'Administration du 10 octobre 2018, Monsieur Jérôme BARRIER, Directeur Général de SEBL GRAND EST a été nommé Directeur Général Délégué de la SPL SAREMM.

3. Ressources humaines

Au 31/12/2018, l'équipe était composée de 4 personnes contre 3 en 2017 :

- L'arrivée d'un responsable technique travaux en février 2018,
- La mise à disposition par la SEBL d'une assistante à 50% du 25 juin 2018 au 30 septembre 2018,
- L'arrivée d'une assistante en décembre 2018,
- Le départ d'un responsable de projet en septembre 2018,
- La mise à disposition par la SEBL d'un responsable projet à 50% à partir d'octobre 2018 et jusqu'au 31 décembre 2020,
- La mise à disposition par la SEBL d'un directeur opérationnel en charge du développement économique pour un temps partiel maximum du 25% à partir d'octobre 2018 et jusqu'au 31 décembre 2020.

4. Opérationnel

En date du 08/08/2018 la Ville de Metz a confié à la SAREMM un mandat d'étude pour la réalisation d'un stade synthétique à la Grange aux Bois (opération 16).

En date du 03/12/2018 Metz Métropole a confié à la SAREMM un mandat d'étude pour la réalisation pour la reconversion de la caserne Ranconval.

5. Stratégique

Dans la continuité de l'adhésion de la SAREMM au GIE « EPL MAZELLE » qui permet de mutualiser des moyens humains et matériels dans les domaines administratifs et financiers avec SEBL et M3Congrès, une réflexion au sein de l'organisme a été menée sur la mise en œuvre d'une stratégie de groupe qui permettrait de :

- Proposer une offre globale aux besoins du territoire
- Partager les compétences
- Optimiser les coûts
- Augmenter l'assise financière des structures

L'aboutissement de cette réflexion a été la création d'une marque, « METROPOLIA », regroupant 5 Entreprises Publiques Locales Complémentaires à savoir la SAREMM, SEBL GRAND EST, EURO MOSELLE DEVELOPPEMENT, METZ METROPOLE MOSELLE CONGRES et METZ TECHNO'PÔLES.

6. Liste des opérations gérées par la SAREMM sur l'exercice 2018

SAREMM a géré les opérations suivantes sur l'exercice 2018 :

Metz Métropole

- ✓ ZAC "Quartier de l'Amphithéâtre"
- ✓ ZAC du Pôle Santé Innovation de Mercy
- ✓ ZAC du Parc du Technopôle

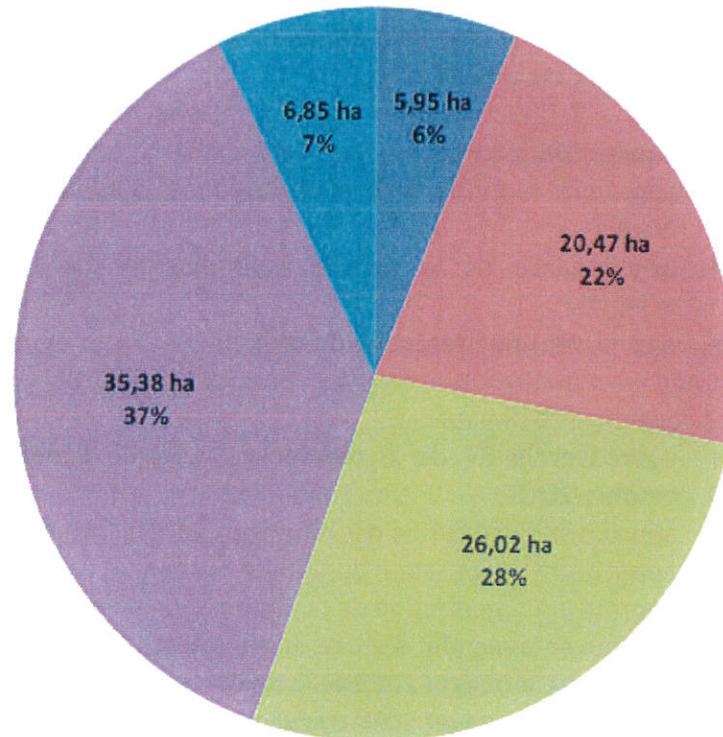
Ville de Metz

- ✓ ZAC des Coteaux de la Seille

- ✓ ZAC du Sansonnet
- ✓ Contrat de Performance Energétique des 4 piscines municipales
- ✓ Construction d'un restaurant et de locaux périscolaires à la Corchade

REPARTITION EMPRISE FONCIERE AU 31/12/18 = 94,68 ha

■ SANSONNET ■ PARC TECHNOPOLE ■ COTEAUX ■ MERCY ■ AMPHI



Source : Rapport de gestion 2018

7. Constitution du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois en 2018 :

- le 18 janvier 2018 pour :
 - approuver le PV de la réunion du Conseil d'administration du 4 septembre 2017 ;
 - approuver le budget 2017-2018 de la SAREMM ;
 - approuver l'augmentation de capital ;
 - approuver le budget GIE.

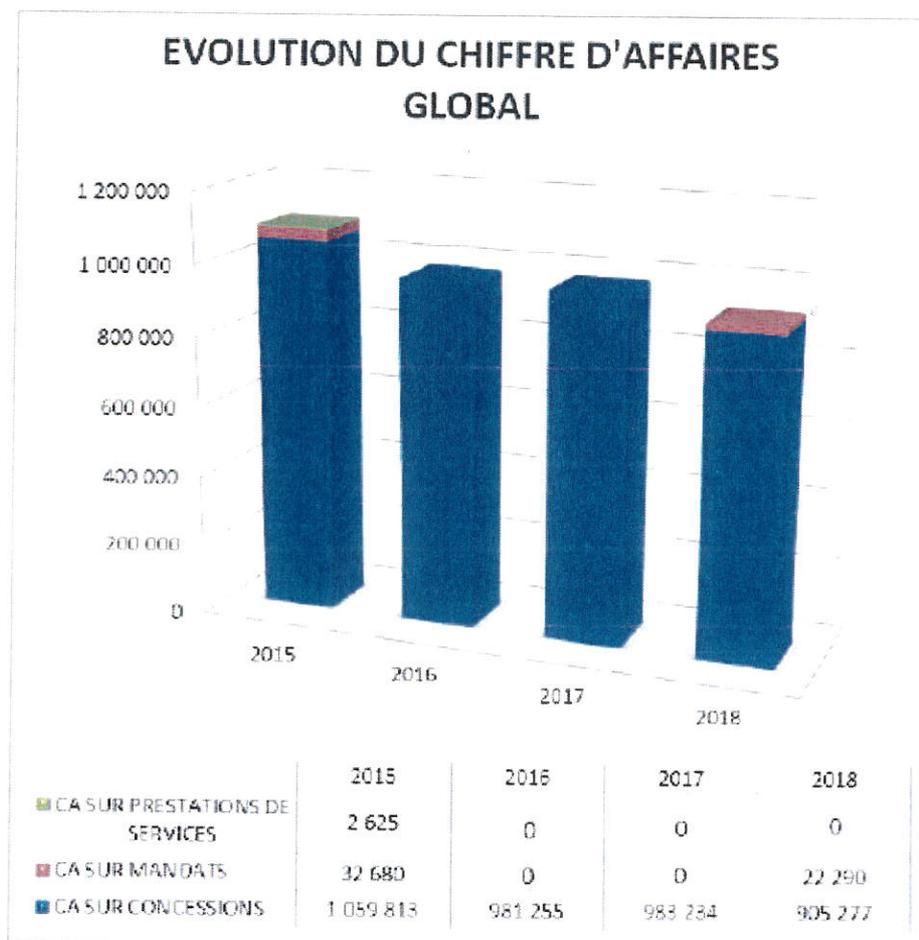
- Le 24 mai 2018 pour :
 - approuver le PV de la réunion du Conseil d'Administration du 18 janvier 2018 ;
 - approuver l'installation d'un nouvel administrateur ;
 - approuver la préparation de l'AGM (bilan et comptes de résultat 2017, projet de rapport de gestion 2017, projet de résolutions, date de l'AGM) ;

- approuver le budget de la SAREMM 2018 ;
 - approuver le bilan et comptes de résultat 2017 du GIE ;
 - approuver divers emprunts.
- le 28 juin 2018 pour :
- approuver le PV de la réunion du Conseil d'administration du 24 mai 2018 ;
 - d'approuver la gouvernance de la société ;
 - d'approuver le mandat d'étude de la Ville de Metz ;
 - d'approuver un emprunt.
- le 10 octobre 2018 pour :
- approuver le PV de la réunion du Conseil d'administration du 28 juin 2018 ;
 - Gouvernance de la société : nomination d'un directeur général délégué ;
 - Approuver l'augmentation de capital.
- Le 13 décembre 2018 pour :
- approuver le PV de la réunion du Conseil d'administration du 10 octobre 2018 ;
 - approuver l'installation des nouveaux administrateurs ;
 - approuver l'organisation du Comité Technique ;
 - approuver l'organisation de la Commission d'appel d'offres ;
 - approuver le mandat d'étude du site caserne pompiers Ranconval ;
 - approuver le budget 2018 de la SAREMM ;
 - approuver le budget 2018 du GIE ;

II – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES AU BILAN FINANCIER

1. 1. Le chiffre d'affaires global de la société

EVOLUTON DU CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL



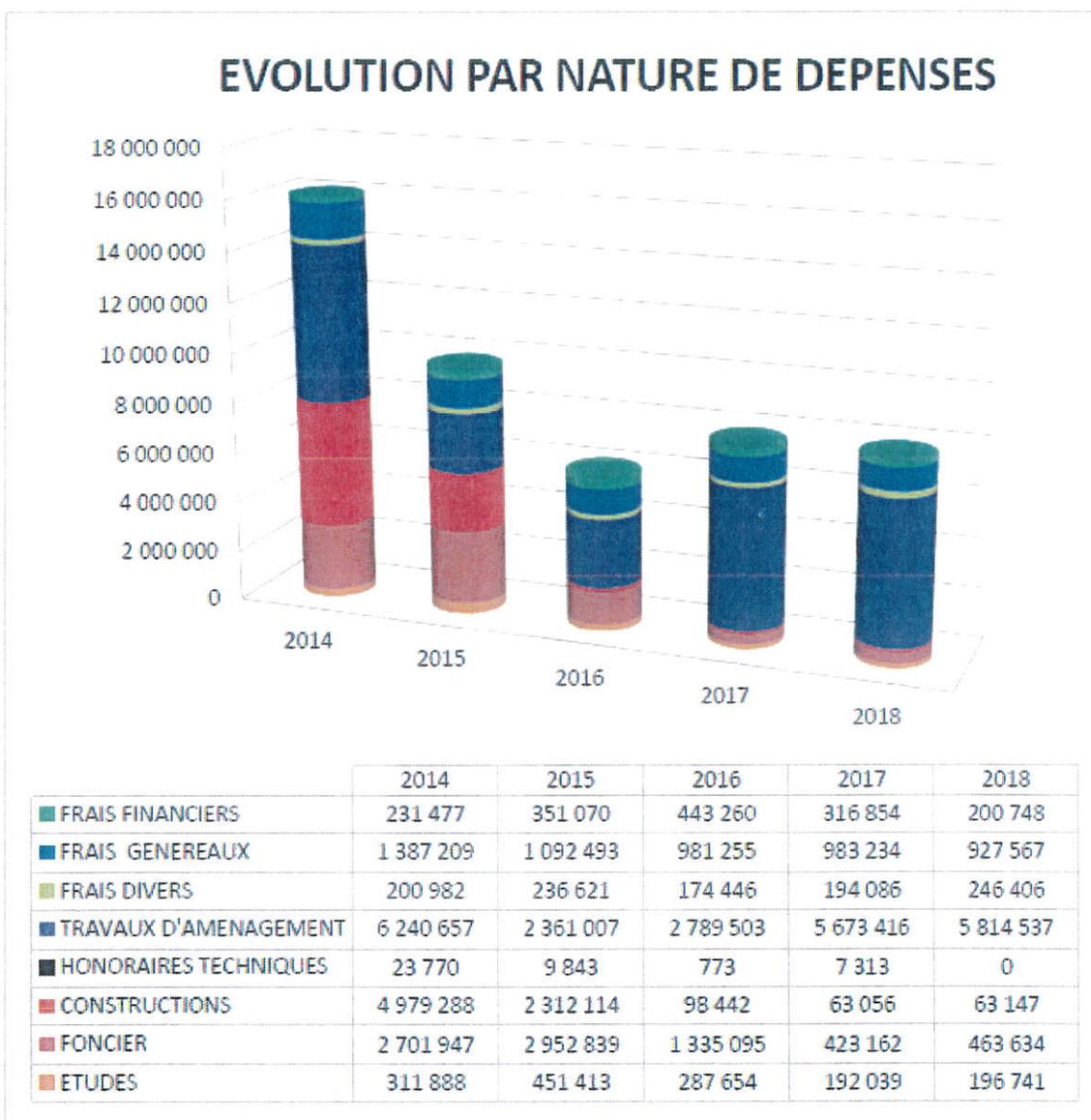
Source : Rapport de gestion 2018

Au 31/12/2018, le Chiffre d'Affaires global baisse principalement suite à la diminution forfaitaire de la ZAC "Coteau de la SEILLE" (-80k€).

A noter que le Chiffre d'Affaires sur mandats en 2018 corespond au solde de l'opération de réhabilitation des 4 piscines municipales de la Ville de Metz.

Le Chiffre d'Affaires 2018 par actionnaires s'établit à 68% (635 277€) pour Metz Métropole et à 32% (292 290€) pour Ville de Metz.

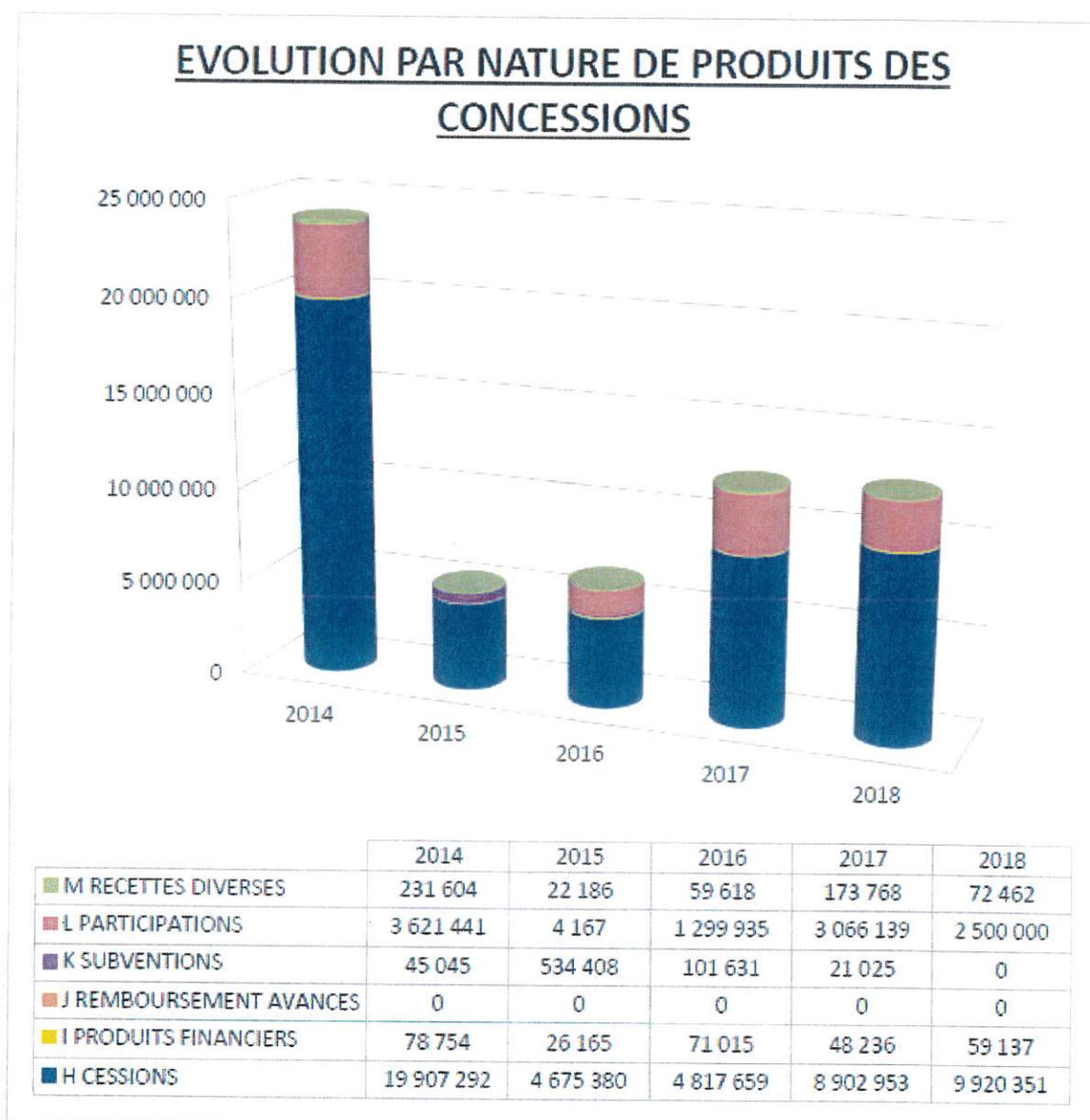
2. Situation des dépenses par nature



Source : Rapport de gestion 2018

Les frais financiers liés aux opérations d'aménagement diminuent pour la seconde année consécutive suite notamment à la baisse des intérêts des emprunts en cours. En effet, ces derniers étaient affichés à 255 903€ en 2017 alors qu'en 2018 ils s'élevaient à 162 433€. Cependant, il convient de noter qu'au global, les dépenses restent stables (7 853K€ en 2017 et 7 913K€ en 2018).

3. Situation des produits par nature



Source : Rapport de gestion 2018

Les recettes perçues par la structure sont fortement dépendantes des opérations d'aménagements en cours, de la livraison et de la commercialisation des produits et donc très variables d'un exercice à l'autre, selon l'avancement des projets. Cela se constate en regardant l'évolution des produits de cessions. En 2018, la structure enregistrait 9 920K€ de produits de cessions, en forte hausse par rapport à 2017 (8 903K€) et 2016 (4 818K€). Ces cessions ont été principalement réalisées sur la ZAC de l'Amphithéâtre.

Pour ce qui concerne les recettes diverses, elles sont également non récurrentes et constituées principalement de remboursement de frais d'arpentage suite à des cessions, de redevance d'opérateurs implantés sur les zones (exemple : pylônes, antenne, panneaux publicitaires,...). En 2017 les recettes diverses comportent une recette de 106K€ non récurrente sur une convention avec UEM.

Quant aux participations, qui évoluent en fonction des besoins des opérations, elles diminuent de -22% (2 500K€ en 2018 contre 3 066K€ en 2017) et concernent les opérations des ZAC de l'Amphithéâtre et du Sansonnet.

Ci-dessous le détail des participations 2017/2018 qui font l'objet de délibérations et sont versées par les collectivités concédantes :

OPERATION	COLLECTIVITÉ	2017	2018
0005 - ZAC AMPHI	METZ METROPOLE	2 000 000,00	2 000 000,00
0013 - SANSONNET	VILLE DE METZ	1 066 139,00	500 000,00

Source : tableau fourni par la SPL SAREMM

4. Les principaux chiffres clés du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'année 2018 a été marquée par plusieurs variations.

➤ Bilan :

- Un capital souscrit non appelé pour un montant de 15k€ car la ville de Woippy a libéré le solde de ses actions le 01/05/2019.
- Des créances clients qui augmentent de 780k€ en 2017 à 998k€ en 2018, soit +22%, car les échéanciers de paiements accordés sur les opérations 005 (Zac Amphithéâtre) et 010 (Zac de Mercy) ont été rallongés.
- Des autres créances qui diminuent de 841k€ en 2017 à 651k€ en 2018, soit -29% notamment en lien avec la TVA (-210K€).
- Des valeurs mobilières de placements qui augmentent de 88k€ en 2017 à 8 020k€ en 2018 suite à des placements de trésorerie effectués les 14/09/2018 et 20/12/2018.
- Un nouvel emprunt a été réalisé en 2018 sur l'opération 012 (Zac du Technopôle) reçu le 20/12/2018.

➤ Compte de Résultat :

- Une hausse du chiffre d'affaires de 21,4% passant de 10 924K€ à 14 250K€ entre 2017 et 2018, notamment suite à une cession de terrains (opérations 005 et 010).

5. Avancement des opérations au 31 décembre 2018

Taux d'avancement global des opérations :

INTITULE	DEPENSES HT	RECETTES HT
ZAC AMPHITHEATRE		
BUDGET	145 330 258,00	145 330 258,00
RALISATION	117 125 520,00	107 338 673,13
% AVANCEMENT	80,59%	73,86%
POLE SANTE MERCY		
BUDGET	19 870 209,00	19 870 209,00
RALISATION	11 314 023,64	10 083 879
% AVANCEMENT	56,94%	50,75%
ZAC DES COTEAUX DE LA SEILLE		
BUDGET	43 111 504,00	43 111 504,00
RALISATION	13 989 791,70	9 101 499
% AVANCEMENT	32,45%	21,11%
PARC DU TECHNOPOLE		
BUDGET	37 265 904,00	37 265 904,00
RALISATION	8 244 049,64	1 661 385
% AVANCEMENT	22,12%	4,46%
PARC DU SANSONNET		
BUDGET	10 979 899,00	10 979 899,00
RALISATION	6 037 204,94	5 667 379
% AVANCEMENT	54,98%	51,62%

Source : Tableau fourni par la SPL SAREMM

6. Informations financières complémentaires diverses

- Effectifs

Au 31/12/2018, l'effectif de la société s'élève à 4 personnes, contre 3 personnes au 31/12/2017. A noter qu'une assistante est arrivée en décembre 2018.

Les frais de personnel ont diminué sur l'exercice 2018 et s'élèvent à 254k€ contre 271k€ en 2017, soit une baisse de -6,7%.

Une baisse des salaires de -7% (180 366€ en 2018 contre 192 978€ en 2017) les charges sociales ont diminué de -5.4% (74 499€ en 2018 contre 77 625€ en 2017).

Cette baisse s'explique par les différents mouvements de personnels sur l'année (cf. page 9).

- Dettes

Dettes à plus de 1 an : 37 823 734€ en 2018 contre 36 308 807 € en 2017 soit une hausse de +4%.

Dettes à moins de 1 an : 7 493 887€ contre 8 667 020 € en 2017 soit une baisse de -3%. Dont des Dettes fournisseurs à 2 677 205 contre 2 022 361 € en 2017.

En 2018 ce sont 31 factures non échues pour 2 093 776€ et 104 factures échues à 586 428€.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441 I.- 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	31	X				104	2	X				2
Montant cumulé des factures concernées TTC	2 093 776,72	5 344,21	43 567,15	112 096,85	422 419,97	583 428,18	993 983,05	0,00	0,00	0,00	3 521,00	3 521,00
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	21,32%	0,05%	0,44%	1,14%	4,30%	5,94%	X					
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année	X						5,46%	0,00%	0,00%	0,00%	0,02%	0,02%

Source : Rapport de gestion 2018

- GIE

Pour mémoire, la SPL SAREMM a adhéré au GIE MAZELLE ce qui lui permet de bénéficier de services mutualisés sur les fonctions supports. En 2018, elle s'est acquittée de 196k€ de charges au bénéfice du GIE dont 136k€ pour la masse salariale, 39k€ pour les frais généraux et consommables et 21k€ pour les frais informatiques et autres équipements.

- Autre

Concernant l'actionnariat salarié (article L.225-184 du Code de commerce)

Le personnel salarié de la société et des sociétés du groupe ne détient aucune participation dans le capital de la société et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été consentie au personnel salarié de la société ou à ses mandataires sociaux.

Concernant le mandat des administrateurs et les mandats de commissaires aux comptes :

Les mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes n'ont pas fait l'objet d'une modification au cours de l'année 2018.

Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce)

Le Conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L 225-129-1 et L 225-129-2 du Code de commerce.

Concernant les attributions d'actions gratuites (article 6 L.225-197-4 du Code de commerce)
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et des exercices antérieurs, la société n'a consenti aucune opération d'attribution d'actions gratuites au profit des salariés, de ses mandataires ou des salariés des sociétés du groupe.

Concernant les filiales et participation (au sens de l'article L.233-6 du Code du Commerce) :
Sans objet en 2018.

Concernant les conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale (article L.225-38 du Code du Commerce) :

Sans objet en 2018.

- Par délibération du 5/07/2018, la Ville de Metz a décidé de confier à la SAREMM le mandat d'étude pour un montant total de 72 000 € TTC dont 60 000 € d'études et prestations confiées par la SPL à des tiers et 12 000 € de rémunération de la SPL, pour la réalisation des études concernant un terrain de football synthétique à la Grange aux Bois.
- Par délibération du 3/12/2018, Metz Métropole a décidé de confier à la SAREMM le mandat d'étude estimé à 60 000 € pour la réalisation des études concernant la reconversion de la Caserne Ranconval.

III – Perspectives 2019

✓ Le budget 2019, en terme de charges, adopté par le Conseil d'Administration en date du 20 mars 2019, est arrêté à **936K€**. Pour les produits, il a été arrêté à **943K€**. Ces produits intègrent un chiffre d'affaires prévisionnel, établi sur la base des missions actuellement contractualisées pour **933K€**.

Globalement le budget soumis se présente excédentaire avec un résultat estimé de **7K€ avant impôts** pour l'exercice 2019.

✓ Ressources humaines :

Au cours de l'exercice 2019, on peut noter :

- La mise à disposition par la SEBL d'un responsable projet à 20% du 1er mars 2019 au 31 décembre 2020,
- Le départ d'un responsable de projet en avril 2019.

✓ Opérationnel :

- En date du 13/02/2019 la Ville de Ban Saint Martin a confié à la SAREMM un mandat d'étude pour la faisabilité d'un périscolaire (opération 17).
- En date du 04/04/2019 la Ville de Metz a confié à la SAREMM un mandat pour la réalisation d'un stade synthétique (opération 19).
- En date du 11/06/2019, Metz Métropole a confié à la SPL une concession de travaux et de gestion immobilière d'une durée totale de 27ans pour la réhabilitation du bâtiment T2 sur le Plateau de Fescaty.

✓ Grâce à sa nouvelle composition capitalistique, SAREMM va pouvoir développer son portefeuille d'opérations et élargir son territoire d'intervention.

La société va également se structurer courant 2019 notamment avec le recrutement d'un directeur opérationnel.



Monsieur Henri HASSER
Mandataire de Metz Métropole



Monsieur Jacques TRON
Mandataire de Metz Métropole



Monsieur René DARBOIS
Mandataire de Metz Métropole



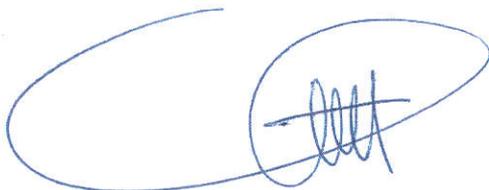
Monsieur Jean-Claude WALTER
Mandataire de Metz Métropole



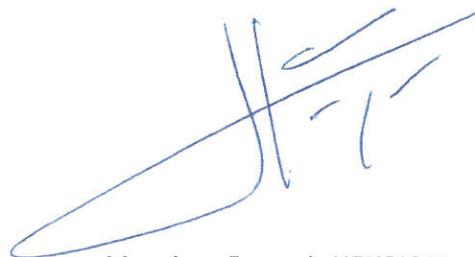
Monsieur Walter KURTZMANN
Mandataire de Metz Métropole



Monsieur Jean-François SCHMITT
Mandataire de Metz Métropole



Monsieur Roger PEULTIER
Mandataire de Metz Métropole



Monsieur François HENRION
Mandataire de Metz Métropole

Résumé de l'acte

057-200039865-20191112-11-2019-DB22-3-DE

Numéro de l'acte : 11-2019-DB22-3
Date de décision : mardi 12 novembre 2019
Nature de l'acte : DE
Objet : Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la SPL SAREMM - Exercice 2018
Classification : 8.4 - Aménagement du territoire
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 18/11/2019
Numéro AR : 057-200039865-20191112-11-2019-DB22-3-DE
Document principal : 99_DE-22.3.pdf

Historique :

18/11/19 10:04	En cours de création	
18/11/19 10:05	En préparation	Catherine DELLES
18/11/19 10:20	Reçu	Catherine DELLES
18/11/19 10:21	En cours de transmission	
18/11/19 10:22	Transmis en Préfecture	
18/11/19 10:24	Accusé de réception reçu	